



> 2

EN BREF

Plante Bleue met l'accent sur la biodiversité



> 3

REGARDS CROISÉS

Philippe Clergeau et Maud Lelievre



> 4

CITÉ VERTE ET VOUS

Le végétal, c'est vital !

# CitéVerte

Les professionnels du Paysage et du végétal, partenaires de vos territoires  
juin 2014 – #6

> ÉDITORIAL

## Remettre la biodiversité au cœur de nos villes



Défendre la biodiversité, ce n'est pas mettre la nature sous cloche ! Nous défendons une vision dynamique, moderne et intégrée de la protection de la nature.

Chaque année, l'expansion urbaine gagne du terrain. C'est pour cela que nous devons créer des lieux d'accueil de la biodiversité en ville. Pour préserver la biodiversité, des solutions existent : îlots verts, parcs urbains, trames vertes, et permettent de conjuguer urbanisation et protection des écosystèmes naturels. L'action publique doit permettre de préserver et démultiplier ces espaces, facteurs de lien social et de bien-être. Au bénéfice de tous : État, collectivités, entreprises et citoyens.... La biodiversité est un facteur clé de développement, de création d'emplois et d'attractivité de nos territoires. La prochaine loi sur la biodiversité marquera ainsi une étape nouvelle dans la reconnaissance du rôle essentiel joué dans notre quotidien. Ce nouveau numéro est l'occasion de réaffirmer la volonté de dialogue et d'action de la filière française du paysage au service de l'intérêt général. Nous souhaitons construire ensemble - paysagistes concepteurs, entrepreneurs du paysage, producteurs de végétaux - un avenir urbain plus végétal et plus responsable.

Catherine Muller,  
Présidente de l'Union nationale des entrepreneurs du paysage (Unep)



Le parc du chemin de l'île à Nanterre, une réalisation exemplaire pour restaurer un écosystème fragile dans lequel faune et flore s'enrichissent mutuellement.

## \* DOSSIER Développement durable À LA RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ URBAINE !

À l'heure où s'élabore un projet de loi majeur sur le sujet, il est essentiel de s'appuyer sur les différents acteurs qui préservent et favorisent la biodiversité dans nos villes. Au premier rang, les professionnels du végétal et du Paysage portent une vision renouvelée de leur métier et de leurs pratiques. Une approche intégrée qui vise à consolider la relation entre l'homme et la nature et à faire de nos villes les piliers d'un développement plus durable.

**S**i les pratiques en matière d'aménagement et d'entretien des espaces verts ont pu, pendant longtemps, apparaître peu compatibles avec le retour de la biodiversité en ville, force est de constater que la tendance s'est aujourd'hui inversée. La filière est devenue le fer de lance d'une biodiversité

qui conjugue nature et culture, patrimoine végétal et héritage historique. Souvenons-nous tout d'abord que, même s'il n'est pas un espace naturel, l'espace vert urbain est un lieu d'accueil indispensable à la biodiversité. Et, si l'on accorde aujourd'hui une réelle importance à la flore spontanée, il est également ●●●

> LE CHIFFRE

# 100 000

Source : Mairie de Paris - 2014

C'est le nombre d'arbres d'alignement entretenus par la ville de Paris, sur un patrimoine public comptant 484 000 arbres de plus de 150 espèces différentes.



## &gt; EN BREF

[LABEL]

**Plante Bleue met l'accent sur la biodiversité**

Préserver la biodiversité, c'est protéger la variété des êtres vivants et des écosystèmes. Pour les entreprises

labellisées « Plante Bleue », cela passe par différentes mesures en faveur de la protection de l'environnement : optimisation de l'arrosage, limitation des engrais, réduction des traitements, tri et recyclage des déchets, économies d'énergie, respect de la faune et de la flore. Autant de pratiques qui font de cette certification, initiée par Val'hor et reconnue par le ministère de l'Agriculture, un levier concret de préservation de l'environnement et de la biodiversité. Un label qui promeut ainsi une consommation plus responsable et durable. Ce dispositif réunit d'ores et déjà plus de 120 entreprises et témoigne de l'engagement volontariste de toute une filière, en réponse aux attentes de collectivités de plus en plus nombreuses à se soucier de leurs approvisionnements.

[www.plantebleue.fr](http://www.plantebleue.fr)

[CONCOURS]

**1<sup>re</sup> édition du Concours de l'innovation pour les entreprises du paysage**

2014 sera l'année de lancement du concours de l'innovation pour les entreprises du paysage. Co-organisé par l'interprofession Val'hor et l'Unep – les entreprises du paysage –, ce concours biennal a pour objectif de cultiver l'esprit d'innovation au sein des entreprises du paysage et de mettre en lumière les initiatives exemplaires du secteur, qu'elles soient de nature technique, sociale, organisationnelle, commerciale, environnementale, etc. Dans l'esprit du programme Cité Verte, il valorise ainsi l'excellence de l'un des métiers de la filière. Le lauréat recevra un prix à l'occasion du Congrès de l'Unep en octobre 2014 et sera accompagné dans la médiatisation de son projet.

[www.concours-innovation-paysage.com](http://www.concours-innovation-paysage.com)

vrai que la biodiversité urbaine s'appuie sur l'héritage végétal laissé par les explorateurs puis les sélectionneurs et multiplicateurs de plantes. Ainsi, les parcs urbains présentent souvent une diversité spécifique plus importante que d'autres types d'espaces verts et jouent un rôle important dans les continuités écologiques. Aujourd'hui, horticulteurs et pépiniéristes perpétuent un savoir-faire qui permet de proposer non seulement aux villes mais aussi aux gestionnaires d'espaces plus ruraux une palette végétale diversifiée et adaptée aux écosystèmes locaux, à la reconstitution de milieux naturels tels que berges, espaces littoraux, et même pistes de ski.

**Le paysage et le végétal, socles de la biodiversité du XXI<sup>e</sup> siècle**

Pour les paysagistes concepteurs, la prise en compte du respect de la biodiversité n'est pas nouvelle, mais elle est aujourd'hui incontournable tant sur le plan de la conception que pour répondre à une demande de plus en plus exigeante ; l'enjeu est de traduire ce qui peut apparaître théorique, technique ou normatif – trames vertes et bleues, corridors écologiques... – en espaces publics ou privés. Pour cela, les paysagistes sont désormais entourés d'écologues, de techniciens de l'environnement, d'hydrologues... qui contribuent au dessin de la ville de demain.

Enfin, la gestion de ces espaces doit être raisonnée dans le sens de la préservation de la biodiversité. Malgré les contraintes urbaines, les professionnels du paysage développent et mettent en pratique de nouvelles techniques au travers du choix pertinent des végétaux, d'une gestion différenciée et d'un entretien respectueux de l'environnement, de la mise en œuvre de techniques de génie végétal et écologique dont ils sont les spécialistes. Autant d'initiatives concrètes pour conserver voire enrichir la biodiversité déjà existante, et favoriser son introduction dans les espaces verts très artificialisés ou lors d'interventions dans les milieux naturels. Des pratiques qui s'inscrivent au quotidien dans une approche globale pour conjuguer les enjeux économiques, culturels et sociaux avec les impératifs écologiques. Une démarche à promouvoir et à démultiplier sur l'ensemble du territoire !

**Des outils pour accompagner les politiques d'aménagement**

Alors que près de quatre cinquièmes de la population européenne vit aujourd'hui en ville, les espaces verts urbains sont devenus le socle d'une biodiversité vitale. Val'hor et Plante & Cité ont publié, en 2014, une



Parc Clichy-Batignolles Martin Luther King – Paris.

synthèse des connaissances scientifiques sur les bienfaits du végétal en ville. Qu'il s'agisse de la régulation climatique, de la gestion de l'eau, de la protection des sols, de la qualité de l'air ou encore de la santé et du bien-être de l'homme, de nombreux indicateurs permettent aujourd'hui de caractériser l'apport du végétal aux besoins de la collectivité. Cet outil permet aux élus et décideurs locaux de se doter des bonnes clés de réflexion pour favoriser la planification d'une politique d'aménagement respectueuse de la biodiversité, y compris pour la modification des règles d'un plan local d'urbanisme (PLU).

**Une filière engagée dans un véritable projet de société**

Dans le cadre de la future loi et compte tenu des enjeux en matière de reconquête de la biodiversité, les professionnels du végétal et du paysage restent des interlocuteurs de référence et des acteurs clés de la transition écologique. Des professionnels qui ont vocation à jouer un rôle de conseil auprès des élus et des décideurs : élaboration de trames vertes et bleues urbaines, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, développement de chartes de territoires... C'est pourquoi la filière soutient des mesures destinées à optimiser l'aménagement urbain par une intégration renforcée de la dimension paysagère en faveur d'une ville plus attractive, plus humaine et mieux intégrée à son environnement. ■

## \* REPÈRES

**Les chiffres clés à retenir****31 M<sup>2</sup>**

superficie moyenne d'espaces verts par habitant dans les 50 plus grandes villes de France.

**540 ha**

surface moyenne d'espaces verts urbains dans les 50 plus grandes villes de France.

**0,2**

nombre moyen d'arbres par habitant au sein des 50 plus grandes villes de France.

(Source : *Palmarès des villes les plus vertes de France* – Unep - Les entreprises du paysage – Février 2014)

**Les espaces verts urbains sont devenus le socle d'une biodiversité vitale.**

**> LE POINT DE VUE DE... Philippe Clergeau,**

professeur au Muséum national d'Histoire naturelle, écologue

« Une analyse à l'échelle globale est indispensable pour favoriser l'interrelation entre végétaux et animaux. »

**U**ne biodiversité, c'est à la fois une diversité des organismes et des écosystèmes, mais aussi, et peut-être surtout, leurs interrelations. En ville, les parcs urbains représentent ainsi des espaces de biodiversité à préserver. L'ensemble végétaux-animaux forme une biodiversité fonctionnelle qui fournit une base aux services que l'homme peut tirer de la nature, comme le bien-être, la régulation des pollutions ou de l'îlot de chaleur. Pour que ce système se mette en place et se maintienne, il faut non seulement que la gestion des sites soit plus écologique – ce qui est fait dans de nombreuses villes –, mais également qu'il y ait une analyse à l'échelle globale. La prise en compte des services écosystémiques est aujourd'hui un élément incontournable,

dans le prolongement des orientations de nature en ville issues du Grenelle de l'environnement et en réponse à une commande de plus en plus exigeante. L'intégration des trames vertes et des corridors écologiques, comme le suggèrent les « plans de biodiversité », constitue un enjeu majeur au sein des espaces publics et privés (parcs, jardins, promenades, rues). Cela implique une évolution des compétences des paysagistes, entreprises de paysage et pépiniéristes ainsi qu'un élargissement des équipes participant à la conception des projets urbains. L'expertise et le savoir-faire des écologues, des techniciens de l'environnement, voire des hydrologues, doivent désormais contribuer pleinement, aux côtés des paysagistes, à l'aménagement de la ville de demain. ■

**> 3 QUESTIONS À... Maud Lelièvre,**

déléguée générale, Les Eco Maires

« Le soutien financier de l'État reste la clé pour soutenir les collectivités dans leur effort de préservation de la biodiversité. »

**Quelles sont les actions des collectivités locales en faveur de la préservation de la biodiversité ?**

— Les collectivités constituent les premiers acteurs de la biodiversité. Elles établissent un état des lieux, facilitent l'accès aux espaces verts, favorisent l'intégration du végétal dans les constructions ou encore mettent en place des mesures de prévention. Il s'agit aujourd'hui avant tout d'une politique volontariste de leur part. Cependant, les outils et bonnes pratiques de gestion restent encore insuffisamment partagés. Dans le contexte actuel de restriction budgétaire, le soutien financier de l'État reste indiscutablement la clé pour soutenir les collectivités dans leur effort de préservation de la biodiversité.

**Qu'attendent-elles aujourd'hui de la future loi et de la nouvelle Agence pour la biodiversité ?**

— Les Eco Maires plaident depuis une dizaine d'années en faveur

de la création de cette agence. L'objectif est de constituer un support opérationnel qui mutualise les compétences et les missions de l'ensemble des acteurs agissant en faveur de la protection de la biodiversité. Il est nécessaire d'avoir une approche globale, à l'échelle nationale, pour faire de cette structure un véritable pilote de la protection environnementale. Cette agence, unique en son genre, aura également un rôle exemplaire à jouer au sein de l'Union européenne.

**Justement, parlons d'Europe. Nous venons d'élire un nouveau Parlement, que fait ou peut faire l'Europe en matière de biodiversité ?**

— Les politiques de l'Union européenne reposent sur une véritable stratégie intégrée, impulsée par les directives « Oiseaux » et « Habitats » de 1979 et 1992. L'enjeu, pour le nouveau Parlement, sera

de poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie Europe 2020 lancée en 2010, qui trouve sa déclinaison dans la Stratégie nationale. Cette stratégie en faveur d'une croissance durable vise à améliorer la protection des écosystèmes, à éviter l'extinction des espèces ou encore à favoriser une gestion plus responsable des ressources halieutiques et agricoles. En tant qu'institution la plus démocratique de l'Europe, le Parlement est amené à jouer un rôle fondamental, notamment en matière de croissance verte et de soutien à une agriculture responsable. ■

**[ÉVÉNEMENT]**

**Rencontres André le Nôtre : un an après...**



Les Rencontres André le Nôtre ont réuni du 1<sup>er</sup> au 3 juillet 2013 près de 500 personnes à Versailles. Conférences, visites et ateliers ont constitué autant de temps forts autour desquels les professionnels ainsi que l'ensemble des acteurs de la filière ont eu l'opportunité de débattre. L'occasion aussi de remettre le premier Prix international André le Nôtre à Michel Corajoud pour récompenser l'ensemble de ses travaux de paysagiste concepteur. Un an après, le site internet dédié aux Rencontres rassemble de nombreux témoignages de cet événement phare pour la profession dans la mise en valeur du jardin au cœur de l'aménagement urbain. Les comptes-rendus y seront également très prochainement publiés. Retrouvez d'ores et déjà photos, vidéos et actes audio sur [www.rencontres-andre-lenotre.fr](http://www.rencontres-andre-lenotre.fr)

**[ÉVÉNEMENT]**

**Victoires du Paysage : préparez vos dossiers !**



Les Victoires du Paysage sont l'occasion pour les collectivités, les professionnels et les particuliers de présenter un aménagement paysager exemplaire. Un concours unique qui met en lumière les initiatives de valorisation du végétal sur l'ensemble de nos territoires. Il n'est pas trop tard pour présenter votre candidature. Début juillet, les dossiers reçus seront évalués par un jury technique composé de professionnels, avec à sa tête Michel Audouy, président de la Commission des métiers du paysage de l'interprofession Val'hor. Un tour de France des sites présélectionnés sera organisé durant tout l'été pour une approche sur le terrain des dossiers présentés au jury. Rendez-vous le 11 décembre prochain pour découvrir les lauréats de cette édition. [www.lesvictoiresdupaysage.com](http://www.lesvictoiresdupaysage.com)

CitéVerte

02.14

Les bienfaits du végétal en ville



Parue en février dernier, cette publication réalisée par Val'hor et Plante & Cité se veut à la fois un état de l'art et une analyse des études scientifiques sur les bienfaits du végétal en ville. Une synthèse qui confirme le rôle vital du végétal sur l'environnement et la qualité de vie des citoyens : santé et bien-être, lien social et identité, biodiversité, régulation thermique, qualité de l'air, écoulement des eaux et protection des sols, valorisation du bâti, valorisation des déchets végétaux, agriculture urbaine et attractivité du territoire. Complété par une approche économique et un outil d'évaluation, ce document réaffirme la nécessité de prendre en compte les enjeux du végétal dans le paysage urbain.

LesEchos

17.01.14

La nature s'infiltré dans les villes

C'est un phénomène qui prend de l'ampleur et qui vise à s'imposer de plus en plus dans les villes : l'intégration du végétal dans le bâti urbain. Outre ses bienfaits en faveur de l'environnement et du cadre de vie, le végétal contribue au bien-être des consommateurs. Selon un sondage BVA-Opinion, 82 % des personnes considèrent que les centres commerciaux ne comportent pas assez d'espaces verts.

[PROPOSITIONS]

# Le végétal, c'est vital !

Un engagement que soutient Val'hor par la diffusion des bonnes pratiques ainsi que par la sensibilisation constante des pouvoirs publics locaux et nationaux. Depuis deux ans, une réflexion de fond a été menée par l'interprofession en collaboration avec les professionnels et les acteurs locaux, pour cerner plus précisément les attentes des collectivités et lever les principaux freins à une plus grande intégration du végétal dans les politiques publiques.

Ces travaux ont ainsi permis de faire émerger **7 champs d'actions prioritaires qui prennent corps autour de 15 propositions concrètes** pour promouvoir le végétal et le Paysage. À la clé ? Une ville plus durable, plus harmonieuse, plus humaine mais aussi plus attractive !

7 CHAMPS D' ACTIONS PRIORITAIRES ET 15 PROPOSITIONS CONCRÈTES

Former et sensibiliser les élus et les cadres

> Proposer des formations aux élus locaux autour des questions de l'impact du paysage sur la qualité des villes (parcs, jardins, biodiversité et éco-urbanisme), notamment en se rapprochant de leurs organismes de formation.

> Enseigner l'ingénierie écologique dans les établissements d'enseignement supérieur d'horticulture et de paysage et transmettre davantage aux étudiants « des compétences environnementales ».

> Promouvoir les modules dédiés au paysage et à l'écologie urbaine dans la formation initiale des cadres territoriaux (Inet, Enact, CNFPT...)

Repenser l'aménagement urbain

> Mettre en place une compensation paysagère à la densification urbaine.

> Limiter l'imperméabilisation des sols par le recours à des projets paysagers basés sur des techniques alternatives de gestion des eaux.

> Renforcer la place du paysage dans les études environnementales.

Optimiser le renouvellement urbain

> Intégrer un volet paysage dans tous les programmes de renouvellement urbain

Favoriser l'approche paysagère dans la commande publique

> Adapter la commande publique aux métiers de l'aménagement

durable des espaces non bâtis et du paysage.

> Rendre opposable le volet paysager au permis de construire.

> Imposer la séparation des lots « aménagements paysagers » des lots « VRD » ou bâtiments dans les appels d'offres.

Maîtriser les coûts

> Prévoir systématiquement dans tout projet d'aménagement un budget suffisant pour assurer la qualité de l'aménagement paysager tant en création qu'en maintenance.

Garantir la qualité et le suivi des projets

> Faire en sorte que le volet paysager PLU soit réalisé par des paysagistes concepteurs.

> Dans tout projet d'aménagement urbain, former une équipe pluridisciplinaire incluant obligatoirement un paysagiste concepteur.

> Étendre l'obligation du « 1% paysage », actuellement dédiée à la construction de grandes infrastructures de transports, aux opérations d'urbanisation de zones d'activité économique (ZAE), en intégrant le parachèvement des ouvrages.

Contribuer à l'évaluation RSE des collectivités

> Faire appel à des entreprises qualifiées respectant les règles professionnelles et privilégier les achats de végétaux produits localement.

> AGENDA

> 19 JUIN

70<sup>e</sup> Congrès de la FNPHP

« L'horticulture sur le devant de la Seine »

Paris (75)

www.fnphp.com

> 20 JUIN

Journée technique Atout France

« Valoriser la nature en ville »

Nantes (44)

www.atout-france.fr



> 23, 24 ET 25 JUIN

4<sup>es</sup> Assises nationales de la biodiversité

La suite du « Tour de France de la biodiversité » sera organisée au Corum de Montpellier (34)

www.assises-biodiversite.com

> 23 ET 24 OCTOBRE  
47<sup>e</sup> Congrès Unep

« L'innovation : moteur de la profession », Toulouse (31)

www.entreprisesdupaysage.org

> 20 ET 21 NOVEMBRE

Colloque Espaces verts :

« Les villes se font "label" : stratégie, retombées, crédibilité », Nantes (44)

www.aitif.fr - www.cnfpt.fr

> 11 DÉCEMBRE

Colloque Génie végétal, génie écologique

2<sup>e</sup> édition - Paris

www.genie-vegetal-ecologique.fr



En France, la démarche Cité Verte est conduite par Val'hor, l'interprofession nationale de la filière horticole et du paysage. Au sein de Val'hor, c'est la Commission des Métiers du Paysage (Comez) qui étudie, propose et met en œuvre les orientations de l'interprofession pour la filière Paysage. Elle est composée des professions représentées par les fédérations membres que sont la Fédération Française du Paysage (FFP), la Fédération Nationale des Producteurs de l'Horticulture et des Pépinières (FNPHP), l'Union française des semenciers (UFS) et l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage (UNEP).

CitéVerte, une publication de Val'hor ■ Directeur de la publication: Dominique Douard ■ Rédacteur en chef: Michel Audouy ■ Rédaction de ce numéro: Maud Lelièvre, Catherine Muller, Philippe Clergeau, Emmanuelle Bougault, Jean-Marc Vasse, Emmanuelle Legrand, Vanessa Ibarlucea ■ Conception et réalisation: confluence - Juin 2014 ■ Impression: Colin Frères Imprimeurs ■ Ce document est édité sur un papier certifié PEFC (gestion durable des forêts) et imprimé avec des encres végétales. ■ Crédit photos: © Victoires du Paysage-Val'hor, Stéphane Grangier, Emmanuelle Bougault, M. Audouy - Valhor, DR ■ Éditeur: Val'hor, 44 rue d'Alésia, 75682 Paris Cedex 14 ■ Tél.: 01 53 91 09 09 - Fax: 01 53 91 09 08 - valhor@valhor.fr ■ www.valhor.fr

